

Bonne année 2022



P.04

DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Rénovation de l'éclairage
de la commune

P.05

VIE DU VILLAGE

Commémoration
de l'armistice du
11 novembre 1918

P.07

RETOUR SUR

Les événements qui ont
rythmé le village ces
derniers mois

BELLE ANNÉE 2022 À TOUS LES VILLAINOIS



Comme vous probablement, j'ai pensé cet été que la crise sanitaire était derrière nous.

Ce virus a décidé de faire de la résistance, il nous impose son rythme et nous contraint.

Nous ne serons pas en mesure de nous retrouver pour passer ensemble un moment de convivialité à l'occasion des vœux.

Je vais donc vous donner de la visibilité sur nos actions municipales.

Les travaux liés à l'aménagement de l'entrée de village commenceront en début d'année. Ils dureront entre 14 et 16 mois et permettront à notre commune d'accueillir une maison médicale mais aussi 24 logements dont 4 maisons. La livraison de ces logements devrait se faire en 2023. Dès le mois de juin, nous lancerons une opération de communication en direction des professionnels de santé pour leur présenter notre projet, particulièrement adapté aux nouvelles attentes des jeunes médecins. Une pharmacie est également prévue, dès lors que nous obtiendrons les auto-

risations de l'ARS, Agence Régionale de Santé, pour cela les travaux doivent être commencés.

Depuis deux années, nous travaillons à la réalisation d'un tiers lieux. Il s'agit d'un lieu où l'on peut travailler, où l'on peut déposer son enfant en bas âge en crèche, faire ses courses au marché ou à l'épicerie de circuit court, aller au restaurant, tout ça dans un cadre particulièrement agréable et dans un bâtiment éco exemplaire. Il se situera devant la gare de Villaines.

Après de nombreux retards, le restaurant de centre village et son dépôt de pain devrait ouvrir dans le courant de l'année.

Le parvis de l'école sera rénové et repensé avec pour objectifs principaux, la sécurisation de l'accès à l'école et un rendu esthétique et convivial à l'endroit le plus fréquenté de la commune.

L'ancienne salle des fêtes, devenue aujourd'hui la salle de motricité pour les scolaires, sera rénovée avec un changement complet des ouvrants et un ravalement de l'ensemble du bâtiment.

Le terrain situé devant le city stade sera terminé en gazon, terre et pierres avec une clôture esthétique permettant d'en contrôler l'accès.

Courant 2022, nous serons amenés à monter les dossiers de subventions nécessaires aux travaux de rénovation de l'église (intérieur et extérieur) qui en a bien besoin, nous porterons également une réflexion globale sur le cœur de village que nous souhaitons embellir et sécuriser.

Nous souhaitons réaménager notre centre village, revoir certaines circulations et les stationnements. C'est un travail sur plusieurs années qui nous attend.



L'église bénéficiera d'une large rénovation intérieure et extérieure. Pour cela, nous allons monter des dossiers de demande de subvention



Une pharmacie et une maison médicale, en plus des logements, sont prévus dans le projet d'aménagement de l'entrée de village

Nous travaillerons ce projet avec une équipe d'architectes urbanistiques et la CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du département du Val d'Oise).

2022 sera donc l'amorce administrative de ce projet d'envie.

Voilà donc à court, moyen et un peu plus long termes les projets sur lesquels nous travaillons.

Je reviendrai, bientôt j'espère, avec l'ensemble des élus pour vous décliner dans le détail, les projets et les perspectives que je vous ai tracés.



Le parvis de l'école va être repensé, tant en matière de sécurité que de convivialité.

Découvrez ou redécouvrez la vidéo des vœux du maire en scannant ce QR CODE avec l'appareil photo de votre smartphone



ou rendez-vous sur :

- <https://youtu.be/1O7cc0J0HFg>
- la page Facebook de la mairie "Villaines Sous Bois Mairie"

Prenez soin de vous, protégez-vous de ce virus, la pandémie n'est pas terminée mais gardez le moral, encore un peu de patience. Je sais que c'est facile à dire et moins facile à vivre. Soyons optimistes, restons solidaires avec nos proches, nos voisins et nos amis.

Je vous rappelle que notre centre de vaccination intercommunal situé à Viarmes vous accueille 5 jours sur 7, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. Vous y serez reçu avec convivialité et humanité, je remercie vivement la directrice de notre centre ainsi que les nombreux bénévoles, les médecins, infirmières et infirmiers qui se sont, depuis le mois de mars 2021 mobilisés pour mener à bien les campagnes de vaccination successives, dans des conditions parfois difficiles.

Je vous souhaite une belle année, pleine de joie et de réussite, du bonheur, parce que le bonheur c'est bon pour la santé...

Je n'oublie pas nos seniors qui souffrent à nouveau d'isolement et de solitude ainsi que tous les jeunes qui subissent de plein fouet cette crise à un âge où tous les amis et les fêtes sont essentiels à l'équilibre pour mener de front les études.

Tenez bon ! Avec mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal nous vous souhaitons une très bonne année 2022

Votre Maire
Patrice ROBIN

ma comm'une

Trimestriel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 30 35 78 00

Directeur de la publication // Patrice Robin - Directeur de la rédaction // Michel Dumortier

Commission communication // Philippe Dupé, Virginie Amico, Christèle Reytier, David Becour, Michel Dumortier

Conception-réalisation // Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // COMALTIS // 01 85 52 01 88

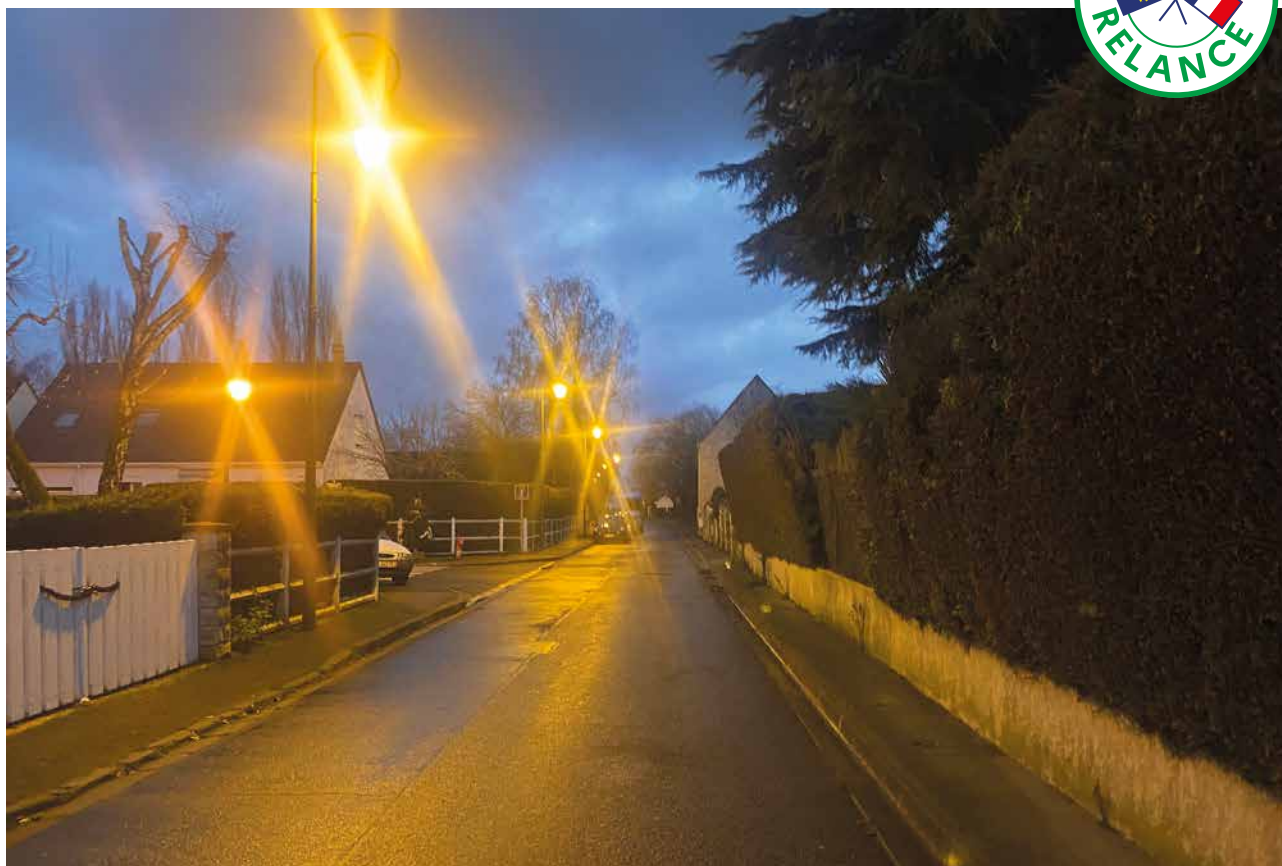
Dépôt légal à parution



DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a voté en 2021 la rénovation de l'éclairage public.
Ce premier trimestre 2022 verra cette décision mise en œuvre.



Tous les candélabres aujourd'hui équipés de lampes Sodium Haute pression sont très énergivores et impactent sensiblement la biodiversité par une consommation nocturne non adaptée aux besoins des usagers. L'éclairage public est le premier poste de dépense énergétique pour notre commune devant le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments publics. En cette période de contraintes budgétaires pour les collectivités, il

peut être vecteur d'économies d'énergie tout en respectant davantage l'environnement en participant à la réduction des nuisances lumineuses auxquelles sont de plus en plus attachés nos concitoyens. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé d'innover en privilégiant des équipements LED, économes en entretien, synonyme de performances accrues, d'efficacité décuplée et d'économies d'énergie considérables.

Cette technique, qui supporte la variation de puissance, permettra de programmer un abaissement d'intensité de 50 % sur une plage horaire de 6 heures, soit de 23 heures à 5 heures le lendemain.

UNE ÉCONOMIE DE 60 À 65 %

Alternative à l'extinction totale, la gestion de l'éclairage public contribue à la sobriété énergétique tout en préservant la sécurité et le confort des habitants. Après travaux, la baisse de la consommation d'énergie sera de l'ordre de 60 à 65 %, soit une consommation annuelle qui passera de 95 000 kWh à environ 35 000 kWh.

La variation actuelle des coûts de l'électricité ne permet pas de définir un budget prévisionnel mais pour mémoire, sur les quatre dernières années, le coût moyen de l'éclairage public était de 13 000 euros TTC.

LES CHIFFRES CLÉS

127 candélabres rénovés

74 000 euros : c'est le coût (HT) de la rénovation

33 365 euros de subvention par la Préfecture dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et du plan France Relance :

21 262 euros de subvention de la Région

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre 2021, nous avons célébré l'anniversaire de la fin de la première guerre mondiale au cimetière du village. Sur place, on a chanté la Marseillaise (2 fois). Certains enfants ont déposé des fleurs sur les tombes des Poilus français. Trois élèves ont donné les noms

des 3 Poilus et trois autres ont dit: « Mort pour la France ».

Deux élèves de la classe ont lu de vraies lettres de Poilus. Puis, on est retourné à l'école et nous avons eu droit à un petit-déjeuner dans la cour de l'école. C'est important de rendre hommage aux Poilus français.

Enzo - Baptiste et Gabin CM1



LES ÉLÈVES DE CM1/CM2 VISITENT L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Lundi 29 novembre, nous sommes allés à l'Assemblée nationale avec nos correspondants de Moisselles.

Nous avons regardé un documentaire sur la vie des députés. Puis, nous sommes descendus dans l'hémicycle, là où sont votées les lois. On a vu le perchoir: c'est ici que se trouve le président de l'Assemblée.

Nous avons visité aussi la bibliothèque. C'est immense! Il y a plus de 70000 livres. Nous sommes allés voir la salle des fêtes qui relie les appartements du président de l'Assemblée au palais Bourbon. On s'est promené partout dans plein de salles.

Nous avons bien aimé cette visite car c'était magnifique, éducatif et chaleureux.

**Charlotte - Chiara CM1
et Sabrina - Noham CM2**

UN CONCERT DE NOËL ENCHANTEUR

Le dimanche 5 décembre à 18 h, un concert gratuit s'est déroulé dans l'église de Villaines-sous-bois. Une fois encore, un moment de qualité en invitant Valérie Capliez, Organiste Pianiste et Corinne Feron, Soprano.

Celles-ci nous ont offert un récital de chant et de musique sur le thème de Noël. La qualité des interprètes et du lieu ont ravi l'ensemble des gens présents, invités à reprendre en cœur « Jingle Bells » chant traditionnel américain. Comme toujours, ce concert s'est terminé par le verre de l'amitié.



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT RYTHMÉ LE VILLAGE CES DERNIERS MOIS

NOVEMBRE 2021

Sorcières, squelettes et autres fantômes ont sillonné les rues du village à la recherche de bonbons à l'occasion d'Halloween.



OCTOBRE 2021

La mairie a organisé une formation aux gestes de premiers secours.



DÉCEMBRE 2021

Du 13 au 17 décembre, sur la place de l'église, l'animation "Chalet de Noël" a chaleureusement fait entrer les villainois, petits et jeunes, dans l'ambiance et la magie de Noël.



NOVEMBRE 2021

Nous avons reçu le samedi 27 novembre, Pascale ETCHEBARNE Sophrologue diplômée pour une conférence sur le thème autour du stress. La vingtaine de personnes présentes a apprécié cette matinée leur permettant de comprendre ce qui peut être générateur de stress dans leur environnement. Pascale ETCHEBARNE a donné avec enthousiasme des outils concrets pour aider dans cette gestion, à utiliser aussi bien au travail que chez soi. La conférence s'est terminée avec des exercices pratiques de relaxation et de gestion des émotions stressantes afin de prévenir et gérer le stress... avec sagesse!



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION PEUT-ÊTRE

• Venez découvrir la gym Pilate

Cours d'essai gratuit pour le cours du samedi 22 janvier à 9 h Il reste quelques places pour ce cours qui à lieu tous les samedis de 9 h à 10 h, dans la salle de motricité, à côté de l'école. Merci de vous munir de votre pass sanitaire

Renseignements : 06 32 72 47 19



• Venez nous rejoindre pour des après-midi loisirs

Nous vous proposons de vous retrouver tous les mardis de 14 h à 16 h 30/17 h à la salle des associations, située place de l'école, pour participer à des jeux de société, tricoter... ou tout simplement discuter autour d'un café ou d'un thé participation de 12 € pour l'année

CENTAURE - « PARC D'ACTIVITÉS DE L'ORME »

Dans la ZAC de l'Orme, un lieu entièrement dédié à la prévention des risques routiers est présent ! Sur plus de 5 hectares, CENTAURE accompagne les collectivités et entreprises à la prévention des risques routiers à travers une alternance de théorie et pratique sur différents plateaux d'exercices. Pour apporter des compétences et de l'assurance à vos équipes grâce à nos formations, contactez-nous : standard-0164 13 75 77 / Michael MOYA - 06 08 47 18 10 / www.centaure.com

Centaure

Aux fourneaux

ÎLE FLOTTANTE AUX PRALINES ROSES

PAR LE CHEF DU RESTAURANT "LES ÉPICURIEUX" À LAMORLAYE

Ingrédients

Îles flottantes :

- 30 gr de pralinés concassés
- 100 gr de blancs d'œuf
- 50 gr de sucre semoule
- 1 pincée de sel

Crème anglaise :

- 400 gr de lait
- 150 gr de sucre
- 5 jaunes d'œuf
- 1 gousse fendue Vanille

> ÉTAPE 1

Dans le batteur mettre les blancs d'œufs, faire tourner à petite vitesse.

> ÉTAPE 2

Ajouter le sucre au fur et à mesure + sel et accélérez le batteur pour serrer les blancs d'œufs, ajouter les pralines (pour la couleur).

> ÉTAPE 3

Mouler et cuire 15 secondes à 800 W au micro-ondes.

> ÉTAPE 4

Bouillir le lait avec vanille + 50 gr de sucre et Blanchir les jaunes avec 100 gr de sucre. Verser le lait sur les œufs blanchis. Cuire minimum 83' (nappage de la cuillère) et réserver au froid



LE « BIEN VIVRE » ENSEMBLE

JARDINAGE ET TRAVAUX

Le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 8 mai 2021 de modifier les horaires durant lesquels le bruit lié aux travaux et jardinage est autorisé :

- du lundi au vendredi : 8 h-12 h / 13 h-19 h ;
- samedi : 9 h-12 h / 15 h-19 h ;
- dimanche : 16 h-19 h (jardinage uniquement).

NUISANCES SONORES

En cas d'excès de bruit après 22 h, un 1^{er} constat par la gendarmerie peut être fait assorti d'un rappel à l'ordre. En cas d'un 2^e appel et constat, une verbalisation 68 € peut être effectuée. En cas d'un 3^e constat, la verbalisation sera de 68 € par personne présente.

POUBELLES

Conteneurs et poubelles sont à sortir le lundi à partir de 18 h et à rentrer au plus tard le mardi avant 20 h. Les poubelles doivent être sorties et alignées devant CHAQUE maison et non pas rassemblées.

VITESSE

Rappel important : la vitesse est limitée à 30 km/h, partout dans Villaines (contrôle possible).

NOS AMIS, NOS COMPAGNONS

Attention, un chien a le droit d'aboyer, c'est un comportement normal lié à l'animal. Il est alors attendu une certaine tolérance de la part du voisinage. Mais c'est la nature de l'aboiement du chien qui peut être sanctionné par la loi.

C'est l'article R.1334-31 du Code de la Santé publique qui spécifie les contours des règles concernant notamment les bruits de voisinages. Ainsi, la loi dit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. Et cette législation s'applique aussi bien de jour que de nuit.

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe à la qualité de l'espace public. Et il n'y a rien de plus désagréable que de voir des déjections canines joncher les trottoirs ou encore plus marcher dans une déjection canine. D'ailleurs, rien ne prouve que cela porte chance.

Le principe fondamental reste le respect mutuel et collectif de son voisinage.

D'autre part, pour rappel, chaque habitant est tenu de désherber devant son habitation et son garage.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18
Gendarmerie / police : 17
Samu : 15
Urgence : 112
Mairie : 01 30 35 78 00



École : 01 30 35 72 93
Déchetterie : 01 34 70 05 60
Urgence eaux : 01 34 388 684
Urgence EDF/Gaz : 09 726 750 95
Mail mairie : mairie@villaines-sous-bois.fr / comcom95570@gmail.com



Horaires d'ouverture de votre mairie : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 13 h et mardi de 14 h à 18 h.

Alcad Clim

by  Blue Pearl Energy

CLIMATISATION

ÉTUDE - INSTALLATION - MAINTENANCE

10 bis rue de la Gare - 95570 Villaines-sous-Bois

Tél.: 01 30 35 53 28 - Fax: 01 30 35 78 39

www.alcadclim.com



Courtoise Motors - Volkswagen Villaines-sous-Bois

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Service après-vente **01 30 35 98 88** - Commercial **01 30 35 98 99**

rav-villvw@groupjb.com

